Dératisation, dépigeonnage, propreté canine

La campagne de dératisation

Elle a lieu trois fois par an (en mars, août et novembre) effectuée par une société prestataire elle traite totalement les égouts de la ville.

Le résultat escompté, la destruction des rongeurs, auteurs de dégâts considérables, ne sera atteint qu'avec la collaboration de tous.

Pour rappel, les produits utilisés ne sont pas toxiques, ni pour les humains, ni pour les animaux domestiques dans les conditions normales d'utilisation.

La prochaine opération se déroulera pendant plusieurs jours et débutera le lundi 20 octobre 2025.

La campagne de dépigeonnage

Elle a lieu deux fois par an et à chaque fois que nécessaire sur demande. Les pigeons sont capturés dans des cages et éloignés de la ville.

La propreté canine

Avoir un animal, l'aimer, c'est aussi l'éduquer et accepter de respecter quelques règles de vie commune : ne pas salir les trottoirs, garder des espaces verts où les enfants peuvent jouer sans craindre « les crottes de chiens »...

Chacun peut participer à l'effort de propreté en utilisant les corbeilles. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition, mais n'importe quel sachet plastique peut convenir ; en prévoir un dans sa poche dès le départ en promenade.

Infos pratiques

Le saviez-vous ?

Trois campagnes de dératisation sont prévues par an. Elles sont gratuites.

Le règlement sanitaire du Val d'Oise souligne que les besoins naturels des animaux ne peuvent être accomplis que dans le caniveau et les déjections doivent être ramassées sous peine d'un procès-verbal.

Le non-respect est passible d'une contravention de 3e classe, pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Contact

Intervention de lutte contre les graffitis et les pigeons
Tél. 01 34 69 77 52